Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 1er janvier :

Le bureau de l'Etat-Civil sera ouvert de 9 h. à midi pour les déclarations de naissances et de décès ; tous les autres services publics ne fonctionnent pas ce jour.

Pharmaciens de garde : MM. Levin, 53, rue de Gand et Montigny, 118, rue de Dunkerque.

Médecins de service : M. le docteur Delgrange, 61, rue de Gand (Tél. 0.84) et M. le docteur Duquesne, 85 bis, rue des Ursulines (Tél. 4.21).

LA REVUE DE L'AN

L'année 1935 vient de disparaître... Comme il est d'usage, nous allons parcourir les différents événements heureux ou malheureux qui ont marqué cette année et les rappeler ici.

Et tout d'abord, ayons une pieuse pensée pour nos disparus. La mort a frappé rudement cette année : nous relevons, en effet, parmi les notabilités, les noms de MM. le capitaine Mouton, le sympathique président des anciens coloniaux; Fernand Dewavrin, président de l'Œuvre du Coin de terre et foyer tourquennois; Urbain Robbe, conseiller municipal; Pierre Delcroix, président du groupe des mutilés; le docteur Dumont, D. Parsy, Wallez, directeur du sanatorium; Hannequart, président du Syndicat des boulangers, et, il y a à peine trois jours, M. A. Parsy, adjoint au maire.

Les rangs des anciens combattants de la guerre de 1870-1871 se sont encore éclaircis et nous devons rappeler le nom de MM. Lutun, Corbut, Leuridan et Roart.

L'année 1935 a vu, parmi les notabilités, plusieurs départs importants avec M. Bicheyre, commissaire de police, remplacé par M. Soumayrac; M. le chanoine Piettre, nommé à la tête de l'enseignement technique du diocèse, a dû abandonner la direction de l'Ecole industrielle. M. l'abbé Desbonnets lui a succédé à ce poste.

M. Forestier, chef de gare principal, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a, lui aussi, quitté Tourcoing et a été remplacé par M. Darras.

M. l'abbé Louis Dethoor, vice-doyen honoraire de l'église Saint-Christophe, qui jouit de l'estime générale, a dû cesser toute occupation pour raison de santé.

D'autres événements adoucissent nos regrets. Plusieurs anniversaires heureux ont été célébrés au cours de 1935 : L'œuvre flamande et la paroisse Saint-Joseph ont célébré le soixantième anniversaire de leur fondation. Le Lycée de Tourcoing. La Société des anciens officiers, sous-officiers et soldats; les sociétés de boulistes «La Saint-Paul» et «La Boule d'argent», qui comptent chacune cinquante années d'existence, ont célébré, comme il convient, leurs anniversaires. L'Amicale des anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes a fêté son quarantième anniversaire; enfin la paroisse Notre-Dame de Consolation et la section de métallurgie de l'Ecole industrielle ont célébré leurs vingt-cinq ans.

Notre ville peut s'enorgueillir d'avoir vu attribuer de nombreuses distinctions à plusieurs de nos concitoyens : Dans l'ordre de la Légion d'honneur, M. G. Moulin a été promu officier; MM. Fauquenoi, C. Beuque, Vanbokstals, Renard, Nessens et Deborgher ont été nommés chevaliers. MM. J. Joire, A. Lambrecht et L. Jung ont été nommés chevaliers de l'Ordre de Léopold de Belgique; MM. R. Lorthiois et le docteur Ducatillon chevaliers de l'Ordre de la Couronne de Belgique. M. Willerval s'est vu attribuer la médaille d'or des Assurances sociales. MM. Casteur et Descarpentries la médaille d'argent de l'Education physique. Enfin de nombreux concitoyens ont été l'objet de distinctions dans les ordres divers : Mérite agricole (M. Delton), promotion violette, etc...

Dans le domaine religieux plusieurs personnes ont été l'objet d'une attention spéciale de la part du Souverain Pontife. M. Eugène Tiberghien a été promu commandeur de l'Ordre de Pie IX. MM. Nicq, Joseph Motte et Louis Tiberghien ont été nommés chevaliers de Saint-Grégoire le Grand.

Quant à la vie même de la cité, peu d'événements saillants ont eu lieu au cours de l'année.

Il nous reste donc à souhaiter que 1936 ne nous offre point de plus fâcheux bilan. Souhaitons encore que la diminution du chômage et de la crise soit plus sensible, au cours de l'année nouvelle.

LES NOMINATIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Le lieutenant Edmond Jonville

Nous apprenons avec plaisir la nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Edmond Jonville, lieutenant de réserve et membre du Cercle des officiers de Tourcoing.

M. Jonville est le fils aîné d'une famille

LE LIEUTENANT JONVILLE

de onze enfants. En septembre 1916, il contracta un engagement volontaire et fut affecté au 82e régiment d'artillerie, comme téléphoniste.

Dès les premiers mois de 1917, M. Jonville se trouve au front. Il se fait remarquer aussitôt par son cran, tout particulièrement au Chemin des Dames où, au cours d'un bombardement intensif, il fut blessé et refusa de se faire évacuer.

Faisant preuve du plus grand courage et d'une exemplaire abnégation dans l'accomplissement de ses fonctions, il se distingua au cours de nombreuses attaques dans l'Aisne, devant Verdun et dans la région de Soissons. Son héroïque conduite lui valut une élogieuse citation à l'ordre de l'armée dans les termes suivants : « Jeune canonnier plein d'entrain qui s'est toujours signalé par son sang-froid au feu. Les 21 avril et 4 mai 1918, sous des bombardements très violents, a rempli ses fonctions en donnant à tous un très bel exemple de courage et d'énergie. »

Nous adressons à M. Edmond Jonville-Sion, nos sincères félicitations.

M. Ovide Imblot

Nous applaudissons aussi à la nomination de M. Ovide Imblot [illegible] fanterie [illegible]

M. Imblot a fait la guerre comme chef de section au 95e régiment d'infanterie et sa valeur militaire fut bientôt reconnue par ses chefs. Il est titulaire de la médaille militaire et de trois citations dont l'une à l'ordre de l'armée et deux à l'ordre de la division.

Officier de police judiciaire, M. Imblot est attaché au commissariat spécial de la gare depuis 1928.

Par son tact et ses qualités professionnelles, il a su s'attirer de nombreuses sympathies dans notre ville.

Nous sommes heureux de lui adresser nos sincères félicitations.

LA DOUZIÈME FÊTE D'HIVER DU FRESNOY

Continuant une heureuse coutume, vieille déjà de douze ans, l'actif comité de la Clique scolaire, de l'Union Tourquennoise et de l'Amicale de la police donnait hier, aux établissements du Fresnoy, sa fête d'hiver.

On sait que cette manifestation récréative et sportive réunit ainsi, le dernier jour de l'année, un nombreux public qui bénéficie d'un programme de réjouissances chaque fois établi avec beaucoup de soin.

Il convient, une fois de plus, de féliciter les organisateurs : MM. Fournier, Desrommelaere, Lepers et Florin; le succès qu'ils obtiennent dit assez combien le public sait apprécier leurs efforts.

Indépendamment de la séance de cinéma qui a toujours ses favoris, le match de basket-ball, qui mit aux prises l'équipe de l'Olympique Lillois et celle de l'Union Sportive Tourquennoise, fut une exhibition très goûtée, d'autant plus qu'il s'agissait en l'occurrence de déterminer quel serait le gagnant de la Coupe E. Tiberghien.

L'Olympique Lillois gagna le match par 61 points contre 43 à l'U.S.T.

D'autre part, le match de rink-hockey qui mettait en présence l'Antverpia Skater-Club et le Hockey-Club du Fresnoy fut très disputé. L'équipe du Fresnoy battit celle de l'Antverpia par 6 buts à 3.

Ces compétitions sportives intéressèrent énormément les spectateurs. La fête se clôtura par les sonneries en fanfare, à 24 heures, la farandole et l'apothéose finale.

Voici les numéros gagnants de la tombola :

1er lot, un voyage à Paris (en 2e classe) pour deux personnes, pendant cinq jours, tous frais compris, 9.778; 2me lot, une machine à coudre, marque « Véteran », 5.203; 3me lot, une bicyclette, 15.517; 4me lot, un billet de la Loterie des Régions libérées, 6.455; 5me lot, un billet de la Loterie des Régions libérées, 12.416.

6me et 7me lots, un demi-billet de la Loterie des Régions libérées, 9.191 et 29.623;

Du 8me au 17me lot : 20.630, 10.210, 9.946, 6.755, 5.377, 7.896, 20.451, 5.171, 5.677 et 12.251, un cinquième de billet de la Loterie des Régions libérées.

Les numéros suivants gagnent un dixième de billet de la Loterie des Régions libérées : 9.050, 29.330, 11.530, 16.938, 12.772, 6.211, 6.829, 10.991, 22.443, 26.945, 5.764, 5.108, 5.721, 19.213, 9.739, 9.738, 6.635, 26.534, 8.193, 21.345, 5.558, 7.653, 26.896, 25.435, 9.660, 5.967, 6.390, 16.865, 6.845, 5.064.

Les lots pourront être réclamés au Poste central de police à partir du 6 janvier 1936, de 8 h. à midi et de 14 à 20 h.

Les lots non réclamés pour le 6 février 1937 seront acquis aux œuvres.

CHEZ LES COMBATTANTS (U.N.C.)

GROUPE DE LA CROIX-ROUGE. — L'assemblée générale du groupe a eu lieu sous la présidence d'honneur de M. Pierre Caulliez, entouré de M. Delcourt, président actif, et de la Commission.

Faisant une révision de l'activité du groupe au cours de l'année écoulée, M. Delcourt félicita les adhérents de leur profond attachement à leur section, et remercia tous ceux qui avaient apporté leur aide au travail de la Commission. M. Berker, secrétaire, se faisant l'interprète des membres, remercia à son tour M. Caulliez et M. Delcourt, d'avoir fait de la section de la Croix-Rouge un véritable foyer d'entr'aide et leur présenta les vœux de l'assistance. Estimant devoir reporter toutes ces marques de sympathie sur le président actif, M. Caulliez fait l'éloge de ce dernier, dont le dévouement et l'activité ont placé le groupe parmi les plus actifs de la Fédération des combattants. Cette réunion se termina par une grande distribution de lots.

GROUPE DES PHALEMPINS. — L'Arbre de Noël du groupe des Phalempins a eu lieu, avec le succès habituel, sous la présidence d'honneur de M. et Mme Francois Flipo-Vandenberghe.

Après que les enfants eurent offert des fleurs et récité un gentil compliment, M. Hus, président du groupe, prit la parole pour remercier les généreux donateurs et en particulier leur dévoué président d'honneur, de l'appui moral et financier qu'ils ne cessent d'apporter au groupe et qui a permis d'offrir aux enfants des A.C. du quartier un arbre de Noël digne des précédents : jouets, coquilles, oranges, lainages et étoffes; tout cela fit la joie des enfants et des parents.

D'autre part, la réunion générale constitutive de la section des jeunes s'est tenue dimanche dernier.

M. Jean Hus, président des A.C., rappela succintement les buts du groupement et invita tous les membres présents à faire une propagande intensive pour l'augmentation rapide de l'effectif.

Après lecture et approbation des statuts, M. Hus présenta à l'assemblée la Commission provisoire, dont tous les membres furent ensuite élus définitivement à l'unanimité des votants.

A l'issue de l'assemblée, le nouveau groupement se rendit au monument aux morts où le président déposa une gerbe de fleurs.

Une permanence sera tenue chaque dimanche, de 11 h. 30 à 12 h. 30, aux Grands Archers, rue des Phalempins, afin de permettre aux retardataires et aux hésitants de se documenter et de se faire inscrire au plus tôt.

LA SUPPRESSION DE LA LIGNE P

Le maire de Tourcoing rappelle à la population qu'à partir du 2 janvier, la ligne de tramway P (entre la rue de Roncq et le passage à niveau du Tilleul) sera remplacée par un service d'autobus qui empruntera l'itinéraire suivant :

Rues de Roncq, de Menin, du Calvaire, de la Bienfaisance (à l'aller), Saint-Jacques (au retour), Grand'Place, rue Carnot, avenue Gustave Dron, place de la Gare.

Provisoirement, en attendant le libre passage sur le nouveau pont du Tilleul, l'autobus se rendra à la barrière du Tilleul par l'avenue Lefrancois, les rues de Roubaix et d'Hondschoote où il assurera la correspondance avec la ligne de tramway se dirigeant vers Wattrelos et Leers.

Les horaires ainsi que les tarifs ne subiront aucune modification.

Les autobus portent l'indication Tourcoing-Wattrelos et la lettre P barré rouge à l'avant. La nuit, leur approche est signalée par deux feux blanc et bleu.

A LA CAISSE D'ÉPARGNE

Les séances du mois de janvier étant très chargées, les déposants qui n'ont pas d'opérations à faire sont invités à ne pas [illegible] le courant de ce mois [illegible]

[illegible] le vendredi 3 janvier.

Distinction honorifique

M. Galain, ancien receveur des postes à Tourcoing et actuellement receveur hors classe à Nantes, vient de se voir attribuer la médaille de bronze de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse, pour [illegible]

Une collision entre une auto et un cycliste

Lundi, vers 16 h. 30, à l'angle du boulevard Descat et de la rue des Villas, une collision s'est produite entre une auto conduite par M. Albert Vandeputte, 22 ans, cultivateur, résidant au hameau de la Payelle à Bondues et un cycliste, M. Jules Maessen, 32 ans, demeurant rue des Villas, cour Pouchain, 25. M. Maessen, qui porte des contusions sur tout le corps, a reçu les soins du docteur Beaugrand ; son état n'est pas grave.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE. — La Bibliothèque communale sera fermée du 1er au 5 janvier inclus.

LA FRAUDE. — Les douaniers de service à la frontière, ont arrêté et déféré à la gendarmerie, Hélène Vandenborre, 24 ans, domiciliée 56, rue de la Croix-Rouge, à Mouscron, porteuse de 2 kilos de tabac belge.

COMBATTANTS DE LA CROIX-ROUGE. — Les funérailles de M. Henri Vermesch auront lieu demain jeudi à 8 h. 30 en l'église Saint-Joseph.

CERCLE DES OFFICIERS. — Les membres du Cercle sont invités à la soirée de gala du Cercle militaire de Roubaix, le samedi 4 janvier, à 21 h., au Cercle de l'Industrie. Entrée gratuite pour les officiers en tenue.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'Encouragement national aux familles nombreuses, sont informés que les allocations afférentes au mois de novembre, seront payables à partir du vendredi 3 janvier, jusqu'au 18 janvier, dernier délai.

Les percepteurs informent les intéressés que, passé cette date, il ne leur sera plus possible de payer lesdites allocations.

Vous chaufferez le plus commodément des grandes pièces telles que bureaux, salles de conférences, longs corridors, en employant LE GAZ.
27, rue Carnot, Tourcoing
FACILITÉS DE PAIEMENT
Vente en 12 et 24 mensualités

Le Coke de Gaz
est le combustible idéal, propre et sain, le plus économique.
Usine à Gaz de Tourcoing
Grésillon, 5 fr. ; Coke n° 1 et 0, 7 fr. ; Coke n° 2, 5 fr. 75 l'hectolitre.
Livraison à domicile Tourcoing : 1 fr. par hectolitre.

MOUVAUX

Aux Amicales des écoles libres du Sacré-Cœur

Comptant déjà plus de 200 membres, quoique sa formation soit encore récente, les Amicales des écoles libres du Sacré-Cœur ont tenu dimanche soir leur assemblée générale de fin d'année, sous la présidence de M. l'abbé Bernard, curé de la paroisse.

M. le Curé ouvrit la réunion en présentant à la nombreuse assemblée ses souhaits de bonne et heureuse fin d'année, puis M. l'abbé Moreau fit une intéressante conférence avec projections sur la vie de sainte Bernadette. Après les rapports des dirigeants sur l'activité des Amicales durant leur première année d'existence, eut lieu le tirage d'une brillante tombola.

La journée s'acheva assez tard par une joyeuse ducasse à pierrots à laquelle prirent part de nombreux amicalistes.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le contrôle des chômeurs complets aura lieu demain jeudi 2 janvier 1936, de 10 h. à 10 h. 30, à l'Hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA PROCHAINE REMISE D'UN DRAPEAU A L'AMICALE DES S.O.R.

C'est le dimanche 19 janvier que M. le général Mussel, commandant la 1re région, procédera à la remise officielle du drapeau de l'Amicale des sous-officiers de réserve de Marcq-en-Barœul.

Voici un aperçu du programme : à 9 h., rassemblement des Amicales au siège, Café de l'Ecu de France. A 9 h. 30, réception de M. le général commandant la 1re région et des personnalités. A 9 h. 45, départ en cortège pour l'église du Sacré-Cœur, place de l'Abbé-Lemire. A 10 h., grand'messe; le sermon par Mgr Regont, aumônier du 1er corps d'armée; au cours de la messe, audition par l'Harmonie municipale.

A 11 h. 30, remise officielle du drapeau et des décorations. A 12 h., dépôt d'une gerbe au Monument aux morts de la Grande guerre. A 12 h. 45, retour au siège, défilé devant les autorités, dislocation, vin d'honneur. A 14 h., banquet.

La journée se terminera par une soirée familiale à laquelle les dames sont cordialement invitées.

Les personnes qui ont reçu des invitations sont priées de bien vouloir envoyer le plus tôt possible leur bulletin d'adhésion au banquet.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. — Le cours de perfectionnement réservé aux gradés de l'infanterie, aura lieu demain jeudi 2 janvier, à 19 h. 30 au siège, café de l'Ecu de France, au Croisé-Laroche.

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET PIGEONS VOYAGEURS. — Il est rappelé aux propriétaires de chevaux, juments, mules et pigeons voyageurs, qu'ils doivent en faire la déclaration à la mairie, bureau militaire, au plus tard le 3 janvier, dernier délai.

AVIS DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la fête du Nouvel-An, les bureaux de la Mairie seront fermés aujourd'hui mercredi 1er janvier ; il n'y aura pas de permanence pour le service de l'Etat-civil.

HALLUIN

Aujourd'hui, mercredi 1er janvier :

Pharmacien de service : M. Emile Craye, place de l'Eglise.

Services municipaux : Bureau de l'Etat-civil, ouvert de 9 h. à midi, pour les déclarations seulement.

Foyer de la Paix : Rue Emile-Zola, de 11 h. à 13 h., concert apéritif.

Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles, 78 : Concert apéritif de 11 h. à 13 h.

Familial-Ciné : A la Maison des Syndicats libres, séances à 15 h. 30 et à 19 h.

L'INSTALLATION DE M. PÉNASSE, RECEVEUR MUNICIPAL

Nous avons annoncé en son temps la nomination aux fonctions de receveur municipal d'Halluin, de M. Georges-Edouard Penasse-Witdouck, commis principal à la perception de cette ville.

M. Pénasse prend la succession de M. Justin Guitton, décédé l'an dernier.

L'installation officielle du nouveau receveur a eu lieu mardi matin à 10 h., à la mairie. C'est M. Brun, fondé de pouvoirs de la Trésorerie générale du Nord qui y a procédé, en présence de M. Gilbert Declercq, maire d'Halluin et de M. Perandeau, percepteur gérant intérimaire de la recette municipale.

M. Brun a fait à cette occasion un bel éloge du nouveau et sympathique receveur et a fait des vœux en sa faveur.

Les bureaux de la Recette municipale sont à partir de cette date, transférés rue Edouard-Vaillant, 99.

Nous renouvelons nos vœux à M. Pénasse, souhaitant qu'il puisse exercer longtemps les délicates fonctions dont sa valeur professionnelle et l'estime de ses supérieurs l'ont rendu digne.

La nouvelle réglementation du service de l'ébouage

A la suite des nouvelles adjudications de l'enlèvement des boues et immondices, les habitants sont informés que désormais, il n'y aura plus de jours réservés à l'enlèvement des débris solides. Ceux-ci seront recueillis en même temps que les ordures ménagères, les jours de balayage qui sont : lundi et jeudi, dans le secteur de la Pannerie; mardi et vendredi, dans le secteur de la Gare, et mercredi et samedi, dans le secteur du cimetière.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu demain jeudi, à 13 h., au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre et sera pratiquée par M. le docteur Boivin.

A LA J.O.C. — Cercle d'études demain jeudi à 19 h. 30, au local, 45, rue Pasteur.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Demain jeudi, assemblée générale à 19 h. 30.

DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE. — Les consultations hebdomadaires seront reportées au samedi 4 janvier.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille. — Ouverts demain jeudi de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

UNION DES FONCTIONNAIRES. — Au café des Vieux-Amis, 111, rue Gustave-Desmettre, ouverture de la Bibliothèque familiale. Prêt de livres de 17 h. 30 à 18 h. 30.

CHEZ « LES AMIS D'HALLUIN ». — Le Syndicat d'initiative « Les Amis d'Halluin » organise pour le lundi 13 janvier, un souper familial qui aura lieu à 19 h. au « Foyer de la Paix ». Le prix en sera de 16 francs. Tous ceux à qui il sera loisible de le faire se feront un plaisir d'y participer.

Les dames et les demoiselles y sont cordialement invitées. Dès aujourd'hui, les adhésions sont reçues au « Foyer de la Paix », rue Emile-Zola.

LYRE HALLUINOISE. — Demain jeudi, répétition à 19 h. 30, café du Lion d'Or, place de l'Eglise.

BONDUES

LA MORT DE M. LOUIS LESAFFRE ANCIEN CLERC PAROISSIAL

La population de Bondues a appris avec regret la mort, après une longue et pénible maladie, de M. Louis Lesaffre, ancien clerc et sacristain de la paroisse, pieusement décédé dans sa 63e année.

Le défunt, qui était originaire de Bois-Grenier, s'était consacré, dès son jeune âge, à l'art musical. C'est ainsi qu'à quinze ans, il entrait à la société de musique de sa commune natale, ainsi qu'à la Chorale, où ses belles qualités ne devaient pas tarder d'être appréciées.

En 1909, M. Lesaffre succédait à son père dans les fonctions de clerc organiste de Bois-Grenier. Mobilisé en 1914, fait prisonnier à Maubeuge et emmené en captivité en Westphalie, il y subit comme tant d'autres, les dures vexations de l'ennemi.

C'est au lendemain de la guerre, qu'il se vit confier les fonctions qu'il occupait jusqu'en ces dernières années. Il succédait à M. Janvier-Deswarte, aujourd'hui décédé et qui avait été nommé secrétaire de mairie.

M. Lesaffre, en raison de son affabilité et de son excellent caractère, conquit rapidement l'estime de la population. Musicien de grand talent, excellent organiste, il remplissait d'ailleurs ses fonctions avec un magnifique dévouement. C'est d'ailleurs dans l'accomplissement de son service qu'il fut frappé, voici deux ans, du mal qui devait l'emporter.

M. Lesaffre avait été remplacé dans ses fonctions, par son fils, M. Carloman Lesaffre.

Nous prions Mme Lesaffre, ses enfants et toute sa famille, de trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Les funérailles de M. Louis Lesaffre auront lieu demain jeudi, à 9 h. 30.

RENAULT. — Agence officielle pour les cantons de Tourcoing : DEBEYER-PLUQUET et Cie, 93, rue Winoc-Chocqueel, Tourcoing. (Tel. 17.52 et 17.53). 45211d

La mort de Mlle Marie Derveaux

C'est avec regret que nous avons appris la mort, à l'âge de 84 ans, de Mlle Marie Derveaux. Avec elle disparaît le dernier membre d'une famille particulièrement vénérée et dont le nom demeurera intimement lié à l'histoire de la commune.

Mlle Derveaux, qu'entouraient l'estime et le respect de toute la population, tant était digne sa vie, toute remplie de générosité et d'humilité, était la fille de M. Louis Derveaux, qui exerça de longues années les fonctions de secrétaire de la Mairie et qui est l'auteur de l'Histoire de Bondues, ouvrage dont la valeur est encore très appréciée, en raison de la documentation qu'il fournit.

La défunte était aussi la nièce de M. l'abbé Derveaux, qui fut un certain temps aumônier de l'Hospice de Bondues; la nièce de M. Leduc-Derveaux, le premier instituteur public de la commune et le fondateur du Pensionnat de Bondues qui connut, à une certaine époque, une grande notoriété.

Les funérailles de Mlle Marie Derveaux seront célébrées demain jeudi, à 10 h. 30, en l'église de Bondues.

DISPARITION DES GLAIRES
De nombreux malades, adultes ou enfants, ne savent pas ou ne peuvent pas cracher. C'est ce qui se produit fréquemment dans les cas de rhume, de coqueluche, de constipation. Il existe un remède radical. C'est la VERITABLE ANTIGLAIRINE, qui ne coûte que 8 fr. pour les enfants et 12 fr. pour les adultes.
Exigez-le de votre pharmacien. Tles Phies et franco Phie OUDET, à Dole.

RONCQ

Une collision entre un camion attelé et une camionnette

Un accident de la circulation s'est produit lundi soir vers 18 h. 30, rue de Tourcoing, au Blanc-Four. Un domestique de la Maison Léon Bény-Delevoye, négoce en grains, fourrages et engrais, même rue, regagnait la maison, dirigeant un camion attelé de deux chevaux. Il montait la côte et était parvenu en face le garage de M. Hhalluin quand, arriva derrière lui, un tramway venant de Roncq.

Au signal de celui-ci, le domestique, qui tenait la droite de la chaussée, imprima à son attelage un changement de direction vers la gauche.

Précisément à cet instant, et de la direction de Tourcoing, vint une camionnette de la papeterie Dalle frères et Lecomte, de Bousbecque, qui alla se jeter en plein en tête de l'attelage. Fort heureusement, il n'y eut aucun accident de personnes. Les chevaux mêmes ne furent pas blessés. Seul le radiateur de la camionnette fut traversé par le timon du camion. Les dégâts sont peu importants.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie d'Halluin.

LINSELLES

CAISSE PRIMAIRE DE « LA FAMILLE ». — Permanence demain jeudi, de 18 h. 30 à 20 h. au « Foyer populaire », 48, rue de Roubaix.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés demain jeudi 2 janvier, toute la journée. Permanence de 9 h. à 10 h., pour l'Etat-civil.

BOUSBECQUE

PAIN FRONTALIER. — Les mutations relatives aux cartes de pain, régime frontalier, pour le premier semestre 1936, seront reçues à la Mairie jusqu'au samedi 4 janvier, à 17 h., dernier délai. Seules les personnes désirant, soit changer de boulanger, soit obtenir de nouvelles cartes à 9 francs, doivent se présenter.

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche prochain, 5 janvier, séance hebdomadaire de 9 à 10 h., salle du rez-de-chaussée, à la Mairie. A compter du 1er janvier 1936, le taux d'intérêt est ramené à 3.25 0/0.

COMINES

LE NOEL DES [illegible]. — A l'occasion de la Noël, la Municipalité avec le produit des quêtes et dons, a distribué aux enfants des chômeurs complets, des coquilles, des oranges et du chocolat.

A cette même occasion, grâce au don fait par la Caisse d'Epargne de Comines, il a été distribué à chaque membres des bons de viande d'une valeur de 4 francs.

ALLOCATIONS AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les allocations aux familles nombreuses seront payées à la perception de Comines, rue Gambetta, le jeudi 2 janvier.

Carnet du Jour

Naissance

— M. et Mme Raymond MESSEAN-CORNILLE sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils JEAN, 22 décembre 1935. Mouchy-lez-Châtel (Oise). 75159d

Leman - Van de Kerckove, Tourcoing, rue de Roubaix, 76, Exposition permanente. Ses cristaux, Porcelaines, Objets d'art, sa faïence culinaire « PARAFEU ». 31236

La Bière donne aux enfants de bonnes joues roses
SURTOUT LA BIÈRE BRUNE ÉTOILE NOIRE
MOTTE-CORDONNIER

LILLE

Mort de M. Launay, inspecteur d'Académie du Nord

Nous avons appris avec regret la mort soudaine de M. Launay, inspecteur d'Académie du Nord, décédé soudainement à la suite d'une intervention chirurgicale.

Agé de 55 ans, M. Launay était directeur de l'Enseignement à Lille depuis 1930. Fils d'un instituteur de la Mayenne, il fit de brillantes études à Laval, fut admis comme agrégé de grammaire et nommé au lycée de Châteauroux, à celui de Lyon ensuite.

Chargé de mission en Tchécoslovaquie, M. Launay résida à Prague et y organisa l'enseignement de la langue française.

A Lille, outre la direction des divers enseignements, il prit l'initiative de fonder à Perenchies une colonie de vacances pour les enfants des écoles primaires. Cette œuvre est en voie de réalisation.

M. Launay était membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 janvier 1936. La levée du corps se fera à 8 h. 30, pavillon Olivier, Porte des Postes à Lille et le service religieux à 9 h. en l'église Saint-Etienne.

Le corps sera transporté dans la Mayenne où aura lieu l'inhumation.

Descendant d'un tramway en marche, un voyageur tombe et a la jambe sectionnée au pont du Lion-d'Or

Un pénible accident s'est produit mardi à 11 h. 50, près du pont du Lion-d'Or.

M. Jules Pamart, 35 ans, agent d'assurances, demeurant 84, rue du Pont-du-Lion-d'Or, descendit du tramway F, alors que celui-ci était en marche.

Il glissa et tomba si malencontreusement que la motrice lui sectionna la jambe droite à hauteur du mollet. Secouru immédiatement, il fut transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

L'état de M. Pamart, blessé en outre à l'épaule, est des plus sérieux.

A l'Association générale des Mutilés de guerre

L'Arbre de Noël sera dressé dans la vaste salle des fêtes de l'Université, rue Auguste-Angellier, à Lille (Faculté de droit), le dimanche 12 janvier, à 15 heures. Tous les membres et leurs familles y sont invités.

Le concert des plus brillants sera donné.

Dernier délai pour l'inscription des enfants, âgés de moins de 11 ans : samedi 4 janvier.

RIEN NE VAUT
Le Riz "DRAPEAUX"

NORD

Six personnes sont blessées ou défigurées au cours d'une bataille à coups de rasoir et de canne à Maubeuge

Ayant à se plaindre de son ex-amie, Denise Golinval, l'Algérien Benedda Mohamed l'attendit lundi soir, à la porte de l'usine où elle travaille et la frappa à coups de rasoir. Il ne réussit qu'à la blesser aux mains et au front.

Un passant, M. Raoul Bijoux, qui voulut intervenir, reçut un coup de rasoir en pleine figure et fut frappé d'un coup de matraque par un Algérien qui secondait Benedda. Furieux, il entra dans sa maison toute proche, s'empara d'une solide canne et se précipita sur ses adversaires, qu'il roua de coups.

Mais les Algériens, revenant à la charge, M. Bijoux eut la figure affreusement tailladée ainsi que sa sœur, Solange, et son beau-frère, M. Jamotte, qui essayèrent de l'arracher à ses antagonistes.

Une enquête a été ouverte sur cette sanglante histoire.

L'auteur de l'accident d'auto de Wormhoudt va comparaître devant le Tribunal correctionnel de Dunkerque

M. Jean-Marie Croin, le fabricant de confitures lillois qui, dernièrement, écrasa trois écoliers à Wormhoudt et en blessa trois autres comparaîtra samedi 4 janvier devant le Tribunal correctionnel de Dunkerque, sous l'inculpation d'homicide involontaire, de blessures par imprudence et d'infraction au code de la route.

Un cheval est tué dans une collision entre un tramway et une voiture

Lundi 30 décembre, vers 17 h., une voiture de livraison de la Grande Brasserie, conduite par M. Honnaert, demeurant 142, rue du Maréchal-Foch, à Loos, suivait la rue Dordin à Hellemmes, lorsque au carrefour formé par cette voie et la rue Chanzy, la voiture fut tamponnée par le tramway de la ligne T.

Le camion fit un tête-à-queue et l'un des chevaux, qui avait été heurté violemment, tomba raide mort.

Personne ne fut blessé, mais les dégâts sont importants.

A l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord

A l'occasion de la nouvelle année, les bureaux de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord; de la Caisse de crédit immobilier; de la Caisse [illegible] du Nord [illegible] de la Mutualité du Nord seront fermés pendant toute la matinée du 2 janvier 1936.

La réouverture des bureaux aura lieu à 14 heures.

Nous rappelons que ces différentes sociétés ont leur siège 11, boulevard Vauban, à Lille.

Un chasseur avesnois tue deux sangliers

Un habitant d'Avesnes, M. Charles Beaumont qui, dimanche 29 décembre, chassait dans le bois de Trélon, a abattu, au lieu dit « Montfaux », deux sangliers de cent kilos environ.

Il aurait dit-on, tué ces deux animaux d'un seul coup de fusil.

Les index économiques électriques

M. le Ministre des Travaux publics a fixé la valeur de l'index économique électrique pour le troisième trimestre 1935, en ce qui concerne le département du Nord, à 148 pour la haute tension et à 282 pour la basse tension.

Un ouvrier a les deux jambes fracassées à Hautmont

Au cours de la manœuvre d'un pont aux usines Schwartz à Hautmont, un magasinier, M. Félix Declercq, 62 ans, a eu les deux jambes fracassées.

Il succomba peu après à l'hôpital de la ville.

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL
La SYMPATHICOTHERAPIE est à l'ordre du jour.
C'est que l'on assiste à un véritable bouleversement dans la pratique médicale: le Grand Sympathique qui ne fut, jusqu'à ce jour, qu'un élément isolé de l'organisme humain, est en train de devenir le pivot de la médecine.
C'est que, grâce aux efforts du Docteur VIDAL, cet organe nous révèle, peu à peu, son intime action physiologique : le Grand Sympathique est, en effet, à la fois l'Animateur et le Régulateur de notre système nerveux.
Son pouvoir extraordinaire mis en jeu par des sollicitations indolores et répétées, exercées au niveau des fosses nasales, réalise de merveilleuses guérisons. Le Grand Sympathique devient, ainsi, le Maître incontestable de notre existence. Il remporte chaque jour de nouvelles victoires auprès des infirmes et des déprimés que rien ne pouvait soulager.
Aussi, tous ceux qui sont atteints d'asthme, de rhumatismes, de certains cas de paralysie (hemiplégie, tabès, maladie de Parkinson), de maladies digestives, de maladies circulatoires et, surtout, de troubles nerveux (maux de tête, insomnies, vertiges, tremblements, angoisses, neurasthénie), doivent, en toute confiance, se présenter à l'Institut du Docteur VIDAL, situé à Lille, 13, rue Faidherbe.
Les malades ne sont pris en traitement que si les chances d'amélioration sont sérieuses. Consultations : de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures. On peut prendre rendez-vous par téléphone (505.65) 45209d

PAS-DE-CALAIS

La mort suspecte d'une habitante de Calonne-Ricouart

La découverte du corps de Mme Léontine Vincette, 47 ans, trouvée étendue derrière le baraquement qu'elle habitait à Calonne-Ricouart, laissa d'abord supposer qu'elle avait succombé à une congestion.

Le médecin légiste ayant refusé le permis d'inhumer, le Parquet a été averti et l'autopsie du corps fut pratiquée.

Ce n'est que lorsque les résultats de cette opération seront connus qu'on pourra se prononcer sur les causes de la mort de Mme Vincette.

A Auchel, un Polonais est grièvement blessé à coups de couteau

A la sortie d'un bal d'Auchel, un mineur polonais, Joseph Migasik, âgé de 20 ans, demeurant rue de Calais, à Calonne-Ricouart, voulut accompagner une jeune fille de Marles, Mlle Simonne Krass, malgré l'opposition de celle-ci et de ceux qui l'accompagnaient.

Une discussion s'éleva et l'un de ses interlocuteurs frappa le Polonais d'un coup de couteau dans le dos.

L'état du blessé est fort grave.

A Lens, un mineur est tué sous un éboulement

Le mineur polonais Gaspard Grabeski, travaillant à la fosse numéro 9 des Mines de Lens, a été pris sous un éboulement au cours de son travail.

Quand on parvint à le dégager, il avait cessé de vivre.

M. le docteur Hourlez a constaté la mort, due à l'asphyxie.

Le malheureux ouvrier était père de cinq enfants.

La commémoration de la victoire de Bapaume

Observant la tradition, les anciens combattants de Bapaume organisent pour le dimanche 5 janvier la cérémonie commémorant la victoire de Bapaume du 3 janvier 1871.

Un mineur périt dans un éboulement à Nœux-les-Mines

Surpris par un éboulement dans la fosse 3 des Mines de Nœux, un ouvrier mineur polonais, Adalbert Wrona, demeurant sentier Saint-Nicolas, ne put être dégagé que plusieurs heures après l'accident.

Le malheureux, qui était marié et père de trois enfants, a été tué sur le coup.

Deux chasseurs tuent un aigle à Saint-Josse-sur-Mer

En chassant sur le territoire de Saint-Josse, MM. Dubocquet père et fils ont eu l'adresse de tuer, après avoir tiré de nombreux coups de fusil, un aigle de forte taille, fait très rare dans notre région.

Ce rapace mesurait 2 m. 30 d'envergure, 0 m. 85 du bec à l'extrémité des plumes et ses griffes avaient une longueur moyenne de 4 centimètres.

A PROPOS DES ÉTRENNES
Recevoir des étrennes est évidemment une chose agréable et facile, mais en offrir est beaucoup plus délicat. Le choix de l'objet à offrir embarrasse surtout les hommes. Est-on jamais sûr en effet de faire plaisir ? Allons, Messieurs, n'hésitez plus, vous avez à tous les prix des boîtes de bonbons, de chocolats ou de marrons glacés, dont certaines sont de véritables objets d'art. Offrez-en à vos compagnes, ce cadeau sera toujours le bienvenu, toutes les femmes ne sont-elles pas un peu gourmandes ?

SOMME

Une fillette est gravement blessée par une auto, à Querrieu

Lundi, vers 9 h., une fillette de 7 ans, Mauricette Gladieux, qui traversait la grand'route fut heurtée et renversée par une auto que pilotait M. Raymond Saintes, âgé de 34 ans, monteur en charpente, 129, rue de la Glacerie, à Courcelles (Belgique).

L'état de l'enfant est très grave.

Un cultivateur passe au travers d'un plancher vermoulu et se tue à Mianney

M. Alfred Fréville, cultivateur à Mianney, [illegible] grenier lundi matin, lorsque le plancher vermoulu s'effondra en partie et le malheureux fit une chute de cinq mètres.

Grièvement blessé, M. Fréville succomba peu après.

BELGIQUE

LA DÉFENSE NATIONALE ET LA FRANCE

Une haute personnalité gantoise, M. P. Verhaegen, écrit dans le « Bien Public » :

« La Belgique a fourni un remarquable effort en fortifiant sa frontière de l'Est. Cet effort est destiné à demeurer lettre morte s'il n'est pas accompagné, tout d'abord d'une liaison défensive avec la France. Un accord sur le papier ne suffit pas. Nous tenons de source sûre que des projets concrets de collaboration militaire venus de Paris ont rencontré dans nos sphères gouvernementales un accueil plus que réfrigérant. En suite de quoi la France a commencé à fortifier sa frontière du Nord... Pareil jeu est dangereux, car il risque de nous faire perdre l'amitié française et il va ainsi à l'encontre de notre intérêt le plus évident. Sans le concours, sans la collaboration intime et longuement préparée de l'armée française, nous sommes incapables de tenir le front de plus de 300 kilomètres, dont la défense nous incomberait dans l'éventualité d'une attaque allemande. Il faut que les modalités de notre accord défensif avec la France soient arrêtées dans le détail et sans perdre un jour de plus. La menace allemande est devenue un fait aveuglant. Se bercer, comme le font certains de nos politiciens, de l'illusion que les armements formidables poursuivis outre-Rhin sont destinés uniquement à la Russie est pure folie: que faisaient donc à Liége les espions allemands qui viennent d'y être arrêtés? »

UN MONUMENT A LA MEMOIRE DE M. EMILE FRANCQUI

Un comité s'est formé pour ériger un monument à la mémoire de M. Emile Francqui.

Le Roi a accepté de patronner cette œuvre, ainsi que le Premier ministre et tous les membres du Gouvernement.

UN CADAVRE SUR la VOIE FERRÉE PRÈS DE BIERSET

On a découvert mardi dans l'après-midi, sur la voie ferrée, à environ cinq cents mètres de la gare de Bierset; le cadavre d'un homme affreusement mutilé. La tête avait été sectionnée à hauteur du cou et se trouvait à une cinquantaine de mètres du cadavre, qui paraît être celui d'un ouvrier.

Dans les poches de la victime, on n'a trouvé qu'une somme de 3.000 francs. On ignore s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide.

Le Parquet a fait une descente sur les lieux.

UN CAMBRIOLAGE A JUMET

Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs se sont introduits dans les locaux d'une brasserie de Jumet. Ils ont pénétré dans les bureaux et ont fait main-basse sur une somme de 23.000 francs en billets et en espèces qui était destinée à la paye du personnel.

Le Parquet est descendu sur les lieux.

MOUSCRON

UN ACCIDENT D'AUTOS, CHAUSSÉE DE RISQUONS-TOUT. — Hier après-midi, mardi, vers 13 h. 30, un accident s'est produit, chaussée de Risquons-Tout, en face du n° 569.

M. Henri Odoux, marchand de volailles, demeurant chaussée du Risquons-Tout, 569, manœuvrait sa voiture pour la sortir de son garage, lorsqu'une auto, conduite par M. F. Duhamel, demeurant à Wattrelos, 135, rue de Tourcoing, arriva à une allure assez vive venant du Risquons-Tout pour se diriger vers Mouscron. Voyant le passage libre, M. Duhamel ne ralentit pas sa voiture, lorsque brusquement l'auto de M. Odoux recula de quelques mètres et alla se mettre en travers de la rue. Surpris, M. Duhamel ne put éviter la collision qui fut particulièrement violente. Les dégâts sont très importants: le radiateur, le phare gauche et le pare-choc de la voiture de M. Duhamel sont démolis. Toute l'aile gauche est défoncée.

Les dégâts à la voiture de M. Odoux sont beaucoup moins importants.

La police s'est rendue sur les lieux et a ouvert une enquête.

CAFÉ DE LA GARE-RESTAURANT. — A l'occasion du nouvel an, menu spécial à 20 francs belges. 450414

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(3me Chambre)
Audience du mardi 31 décembre 1935
Présidence de M. Thermes

— Les produits étrangers. — Pour avoir été trouvé porteur de huit paquets de tabac étranger, Auguste Saponel, 40 ans, chauffeur d'automobile, à Lille, a été condamné à six jours de prison et à une amende de 600 fr.

— Edgard Vansteenbrugge, 38 ans, demeurant à Tournai, a été condamné à trois mois de prison et à 500 fr. d'amende pour avoir introduit en France 9 kilos de tabac étranger.

— Désirée Volturier, épouse Trannoy, fileuse, à Tournai, a été condamné à trois jours de prison et à une amende de 500 fr. pour avoir importé en France 3 kilos de tabac étranger.

— Trois mois de prison avec le bénéfice du sursis, une amende de 2.888 fr. 50 à Jules Verschaeve, 23 ans, tisserand au Biset, à la suite de l'introduction par ses soins de 6 kilos de tabac étranger.

— Dans la journée du 26 décembre, Louis Clers, chauffeur d'automobile, rue Chanzy, 20, à Roubaix, fut arrêté par les services de la Douane, tandis qu'il passait en automobile au Pont-Rouge. Son véhicule contenait 584 kilos de tabac étranger. Il a été condamné à six jours de prison avec le bénéfice du sursis et à une amende de 41.128 fr.

— Les fautes de la locataire. — Suzanne Picavet, 22 ans, sans profession ni domicile fixe, avait pris pension dans un estaminet, à Croix. Après dix jours de résidence, elle quitta le logement, emportant ses clefs, un tablier et une somme de 10 fr. Elle agit de la même façon à l'égard d'un autre logeur. Elle a été condamnée par défaut à trois mois de prison.

COUR D'ASSISES DU NORD

Arrêt du 5 décembre 1935

Entre : Herblot Albert-François, employé en chômage, 35, rue Camille-Desmoulins à Hellemmes, inculpé du délit de diffamation, Et: 1° Therby Désiré, maire de la ville d'Hellemmes; 2° Gisclaire Fernand, conseiller municipal de la ville d'Hellemmes, parties civiles ;

Vu la déclaration du jury en date de ce jour de laquelle il résulte que l'inculpé n'est pas coupable des faits qui lui sont reprochés, Nous René Debuisson, président des Assises du département du Nord, disons que Herblot Albert-François est acquitté de l'accusation.

Et de même suite, la Cour d'Assises du département du Nord ; ouï Me [illegible], avocat, conseil de Herblot en ses conclusions ; ouï Me Olivier et De la Grange, conseils des parties civiles ; ouï le ministère public ; après en avoir délibéré conformément à la loi ; Attendu que Therby et Gisclaire parties civiles, ont à tort accusé Herblot de les avoir diffamés dans un tract intitulé « Un trio d'affairistes » et répandu au cours de la campagne électorale précédant les élections municipales de mil neuf cent trente-cinq ; qu'ils sont la cause des poursuites qui ont été exercées contre Herblot et de sa comparution en Cour d'Assises ; attendu que par leurs agissements, Therby et Gisclaire ont causé au demandeur un préjudice dont ils doivent réparation ;

Par ces motifs ? Recevant Herblot reconventionnellement demandeur ; condamne solidairement Therby et Gisclaire à lui payer la somme de deux mille francs à titre de dommages-intérêts avec intérêts judiciaires du jour de la demande. Ordonne l'insertion du présent arrêt [illegible] [illegible] le lendemain [illegible] parties civiles solidairement ; condamne Therby et Gisclaire sous la même solidarité, en tous les dépens.

Signé : Debuisson, [illegible]

Pour copie conforme [illegible] la Cour de Douai.